



219613 - Dix arguments apportés par la Révélation et la raison pour soutenir que le Coran est la parole créée d'Allah

question

J'espère que vous m'édifierez sur la manière de traiter les allégations des partisans des innovations particulièrement celle relative à la création du Coran. J'espère que vous daignerez réfuter cette allégation tout en indiquant les ouvrages d'ulémas sûrs qui ont apporté des réponses exhaustives à cette question.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La réfutation de cette innovation commence par un retour aux sources de la Sunna et aux principes de base de la foi et à un savoir élaboré grâce à une méthodologie exacte tirée du Livre et de la Sunna.

Cette démarche ne se réalise pas grâce à des fatwas divergentes ou des lectures disparates mais plutôt à travers une recherche méthodique de connaissances, une étude approfondie qui prend à l'étudiant des années de sa vie à passer dans la recherche, la mémoration, la compréhension et la collecte de données. C'est seulement au bout de ce processus qu'on arrive à maîtriser les ambiguïtés et à comprendre les ulémas et à analyser les causes des dérapages qui ont généré les grandes ambiguïtés dogmatiques.

Nous allons produire un petit modèle de ce qui peut servir de base à l'idée selon laquelle le Coran est la parole d'Allah et peut lui écarter le soupçon d'être créé. Nous allons nous y prendre sommairement en citant l'une des études spécialisées. Elle vous permettra de connaître une petite partie qui vous rend capable de discuter les questions dogmatiques et de saisir leur ampleur, leur délicatesse, et le besoin de recherche et d'investigation qu'elle nécessitent.



Nous disons: il est possible de produire dix arguments qui indiquent que le saint Coran est incréée.
Les voici:

Le premier argument

Allah Très-haut dit : **En vérité, votre Seigneur, c'est Dieu qui a créé les Cieux et la Terre en six jours et S'est ensuite établi sur Son Trône. Il couvre le jour de la nuit que celle-ci poursuit sans arrêt. De même qu'Il a créé le Soleil, la Lune et les étoiles et les a soumis à Ses lois, car la Création et le Commandement suprême ne relèvent que de Lui. Béni soit donc Dieu, le Seigneur de l'Univers !** (Coran,7:54). L'argument à tirer de ce verset provient de deux aspects.

Le premier est qu'Allah Très-haut a établi une distinction entre la création et l'ordre, deux attributs qu'Il s'est donné parce que la création est Son acte et l'ordre Sa parole. En principe, la coordination d'un mot à un autre implique leur différence, à moins que le contexte ne laisse comprendre le contraire. Dans le cas présent, des éléments contextuels confirment l'existence d'une différence entre les deux. En fait partie ce qui suit:

Le deuxième est que la création résulte exclusivement de l'ordre comme le dit le Très-haut: **Quand Il veut une chose, il n'est pour Lui que de dire : "Sois !", et la chose est.** (Coran,36:82).

L'expression du Très-haut: **sois** est un ordre. Si celui-ci était créé par un autre ordre, ce dernier aussi aurait besoin d'un ordre créateur. Ceci qui impliquerait une succession infinie d'ordres. Ce qui est faux. L'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a utilisé ce verset comme argument contre les Djahmites moutazilites. Il écrit à ce propos:**J'ai dit: Allah a dit: En vérité l'ordre et la création lui appartiennent exclusivement.** (Rapporté par Hanbal dans al-Mihnah, p. 53....Il (l'imam Ahmad) leur (Djahmites mutazilites) dit:« Allah a dit: **L'ordre d'Allah est venu...** (Coran,16:1). Son ordre est Sa parole dépendant de sa capacité et il n'est pas créé. N'opposez pas des éléments de la parole d'Allah à d'autres.» (Rapporté par Hanbal dans al-Mihnah,p.54.

On lit dans un écrit qu'il a adressé à al-Moutawakkil qui l'avait interrogé sur la question du Coran:« Allah Très-haut a dit: **Si un idolâtre te demande asile, accorde-le-lui afin qu'il puisse entendre la Parole du Seigneur. Puis fais-le parvenir en lieu sûr, car les idolâtres sont des gens qui vivent dans**



l'ignorance. (Coran, 9:6). Il a dit encore: **La création et l'ordre Lui appartiennent exclusivement.** Là, Il nous informe de la création puis de l'ordre pour dire que l'ordre n'est pas créé.» (Rapporté par son fils Salih dans al-Mihnah p.120-121.

Son maître, Soufiane ibn Ouyayna al-Hilali, le érudit, docte et sûr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) l'avait précédé dans l'usage de cet argument puisqu'il avait dit: «Allah le Puissant et Majestueux a dit: **La création et l'ordre Lui appartiennent exclusivement.** La création est celle d'Allah le Béni et Très-haut. L'ordre c'est le Coran.» (Rapporté par al-Adjouri dans ach-Charia, p. 80 grâce à une bonne chaîne.

Le deuxième argument

Allah Très-haut a dit : **Le Clément a enseigné le Coran, créé l'homme...** (Coran,55:1-3). Là, le Très-haut établit une distinction entre Son savoir et Sa création. Le Coran représente Son savoir, et l'homme Sa création. Or, Son savoir est incréé. Le Très-haut a dit:« Dis : **Il n'est d'autre voie de la vérité que Celle d'Allah!** Cependant, si par hasard tu accédais à leurs désirs, après la science que tu as reçue, tu te trouverais devant Dieu sans défense ni secours.» (Coran, 2:120).

Allah Très-haut a qualifié de savoirle Coran qu'il (le Prophète) a reçu de son Maître. C'est bien le savoir qu'Allah Très-haut lui a appris. Or, Son savoir est incréé car s'il était créé, le Très-haut aurait un attribut opposé avant la création. Ce dont le Très-haut est bien éloigné et doit être sanctifié. C'est cet argument que l'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a employé dans le débatqui l'opposa aux Djahmites devant l'assemblée d'al-Moutassim:

«Abdourrahman al-Qazzaz m'a dit:

- **Allah avait existé sans le Coran.**

-**Donc Allah avait existé dépourvu de savoir?** Ai-je répondu.

Il se tut. S'il prétendait qu'Allah avait existé dépourvu du savoir, il mécroirait en Allah.» (Rapporté par Hanbal dans al-Mihnah,p. 45).



On dit à l'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): Des gens disent: si quelqu'un dit : la parole d'Allah est créée, ils lui disent : qui est ton guide en ça? D'où as-tu appris qu'elle est créée. Il (Ahmad) dit: «La preuve réside dans la parole d'Allah, le Béni et Très-haut: Si quelqu'un se dispute avec toi (à propos de l'islam) après le savoir que tu as reçu... il (le Prophète) n'a rien reçu autre que le Coran....Il (Ahmad) dit: Le Coran relève du savoir d'Allah. Quiconque prétend que le savoir d'Allah est créé devient mécréant. (Rapporté par Ibn Hani dans al-Massail (2/153-154).

Le troisième argument

Le Très-haut:« Dis : Si la mer se changeait en encre pour transcrire les paroles de mon Seigneur, la mer serait assurément tarie avant que ne soient épuisées les paroles divines, dussions-nous y ajouter une quantité d'encre égale à la première. (Coran,18:109). Le Très-haut dit: Quand bien même tous les arbres de la terre se transformeraient en plumes, et quand bien même la mer, grossie de sept autres mers, deviendrait un océan d'encre pour écrire la Parole divine, que Dieu aurait encore d'autres messages à transmettre ! Car Dieu est, en vérité, le Tout-Puissant, le Sage. (Coran,31:27).

Le Très-haut dont la parole est la Vérité nous a informé que Ses mots sont inépuisables et que si les mers créées par Allah étaient transformées en encre et les arbres en plumes pour les transcrire, les mers se seraient taries et les plumes épuisées sans que les mots d'Allah ne le soient. Il y a là une élucidation de la grande importance de la parole du Très-haut. Il n'y a aucune comparaison à faire avec la parole éphémère du créé. Si la parole divine était créée, elle serait finie avant que l'une des mers ne soit épuisée. Mais Allah Très-haut a décrété que c'est le Créé qui a une fin non Lui-même.

Le quatrième argument

Les noms d'Allah Très-haut cités dans le Coran tels le Clément, le Miséricordieux, Celui qui entend tout, l'Omniscient, le Pardonneur, le Généreux... et d'autres de Ses plus beaux noms font partie de Sa parole puisque c'est Lui qui Se les a donné et en a choisi les termes et les sens.

Allah Très-haut a donné la même valeur à Sa glorification et à la glorification de Ses noms puisqu'Il



a dit: **Glorifie le nom de ton Maître Supérieur.** (Coran,87:1) Le Très-haut a rendu égaux le fait de l'invoquer Lui-même et le fait de l'invoquer à l'aide de Ses noms. Car Il a dit: **Les plus beaux noms appartiennent à Allah. Invoquez Le par ces noms.** (Coran,7:180). Le Très-haut a rendu encore égaux le fait de Le rappeler directement et le fait de Le rappeler en utilisant Ses noms car Il a dit: **Rappelle le nom de ton Maître matin et soir.** (Coran,76:25).

Si cette glorification, cette invocation et ce dhikr passaient par des choses créées, elles relèveraient de la mécréance. Si la parole d'Allah Très-haut était créée, Ses noms y seraient inclus. Or quiconque prétend cela tombe dans la mécréance, comme nous l'avons dit. Car cela signifierait qu'Allah Très-haut ne possédait pas Ses plus beaux noms avant de créer Sa parole et celui qui jure à l'aide de l'un de Ses noms tomberait dans le polythéisme pour avoir juré par une créature puisque le créé n'est pas le Créateur.

Ce sont ces arguments qui fondent le consensus des ancêtres pieux et des imams sur le dogme du Coran incréé. Parmi eux figure le très grand imam Soufiane ibn Saïid ath-Thawri qui a dit: «Quiconque dit que : **Dis Allah est unique. Allah Se suffit de Lui-même...**est créé devient un mécréant.» Cité par Abdoullah dans as-Sunna, n° 13. Sa chaîne est bonne.

L'imam Chafii dit: **Quiconque jure par l'un des noms d'Allah et commet le parjure, doit procéder à un acte expiatoire car le nom d'Allah est incréé. Quiconque jure par la Kaaba ou par le Safa ou par le Marwa n'aurait pas à accomplir un acte expiatoire car ces choses sont créées alors que le nom d'Allah ne l'est pas.** (Cité par Ibn Abi Hatim dans Aadam ach-Chafii, p.193 grâce à une chaîne authentique.

L'imam Ahmad ibn Hanbal dit: **Les noms d'Allah sont dans le Coran. Ce dernier relève du savoir d'Allah. Quiconque prétend que le Coran est créé, devient un mécréant. Quiconque prétend que les noms d'Allah sont créés devient un mécréant.** (Rapporté par son fils, Salih, dans al-Mihnah, p.52,66-67).

Le cinquième argument

Le Très-haut nous a informé de sa révélation et l'a attribué en disant: **La révélation du Livre émane**



sans nul doute du Maître de l'Univers. (Coran,32:2) et en disant: Ceux qui ont déjà reçu l'Écriture savent qu'il émane en toute vérité de ton Seigneur. Ne te laisse donc pas gagner par le doute. (Coran,6:114) C'est le Saint-Esprit Jibrîl qui l'a transmis de la part de ton Seigneur en toute vérité, pour conforter la foi de ceux qui croient, et comme guide et bonne nouvelle pour les musulmans. (Coran,16:102). Il n'a rien attribué à Lui-même en dehors de Sa parole, ce qui reflète la spécificité de celle-ci qui la différencie de la descente de la pluie, du fer et d'autres choses qu'Allah a affirmé avoir fait descendre sans les attribuer à Lui-même comme Il l'a fait de Sa parole. Celle-ci est un attribut et celui-ci est à lier exclusivement à son détenteur . Si l'attribut était créé, il serait séparable du Créateur et ne serait pas apte à être son attribut car le Très-haut se passe de Sa créature dont rien ne peut Lui servir d'attribut.

Le sixième argument

Khawlah bint Hakim as-soulamiyyah a dit:«J'ai entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: «Quiconque descend dans un lieu et dit: **je sollicite la protection à l'aide des mots parfaits d'Allah contre le mal qu'Il a créé...** ne subira aucun préjudice jusqu'à ce qu'il quitte le lieu.» (Rapporté par Mouslim,2708).

Si Ses mots étaient créés, leur évocation dans une demande d'assistance relèverait du chirk car il s'agirait de solliciter l'assistance (mystique) d'une créature. Il est bien connu que la sollicitation de l'assistance (mystique) d'un autre qu'Allah et par l'usage d'autres noms et attributs que les siens constitue un chirk. Et comment le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) apprendrait-il à sa Umma une pratique manifestement entachée de chirk alors que c'est bien lui qui lui a apporté la foi pure en l'unicité absolue d'Allah?! Ceci indique que les mots d'Allah Très-haut sont incréés.

Nouaym ibn Hammad dit: **On ne sollicite pas la protection (mystique) d'une créature ni à l'aide de la parole des fidèles serviteurs ni à l'aide de celles des djinns et des anges.**

Al-Bokhari dit immédiatement après avoir cité le hadith: **Il indique que la parole d'Allah est incréée et que tout autre est créé.** Voir khalq afaalal-ibaad,p.143.

Septième argument



Abou Hourayrah a rapporté que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Le mérite de la parole d'Allah comparé aux autres paroles est comme le mérite d'Allah comparé aux autres.** (Hadith jugé bon et cité par Outhamane ad-darami dans ar-radd ala al-djahmiyya,n° 287,340) et par al-Laalakaai,n° 557.

Le hadith confirme le dogme tel que conçu par les ancêtres pieux (le Coran est la parole créée d'Allah) Cela ressort de deux manières:

La première consiste à faire la distinction entre la parole d'Allah et les autres paroles. La parole consiste, soit dans celle qui est un attribut d'Allah, soit dans celle créée par Lui. Il s'est attribué ce qui en revient Lui et a laissé le reste à tout ce qui n'est pas Lui de sorte qu'on puisse l'appliquer à toute parole qui n'émane pas de Lui. Si toutes les paroles étaient créées, on n'aurait pas eu besoin de cette différenciation.

La seconde consiste en ceci que le hadith indique que la différence entre la parole d'Allah et la parole d'un autre est comme la différence entre l'entité divine et les autres entités. Il assimile Sa parole et Ses attributs à Son Entité et ses attributs. De la même manière, la parole du créé et ses attributs conviennent son entité et ses attributs.

Cet argument fut utilisé par l'imam Outhmane ibn Saïd ad-Daarami dans sa réfutation des thèses des Djahmites, p. 162-163.

Après avoir cité les hadiths abondant dans le même sens, il dit: **Ces hadiths expliquent que le Coran est créé car rien parmi les créatures ne comporte une différence dans le mérite comme celle qui existe entre Allah et Sa créature car ce qui sépare les créatures en termes de mérite peut être rattrapé, contrairement à ce qui sépare Allah de Ses créatures. Personne ne peut le circonscrire. Il en est de même du mérite de Sa parole comparée à celle des créatures. Si la parole d'Allah était créée, son mérite sur les autres paroles ne serait pas comme le mérite d'Allah sur Ses créatures. Le mérite du créé comparé par celui de l'incrée ne représenterait pas 10 000 /1000 000 ni même pas proche de cela. Comprenez le. En effet, rien ne ressemble à Lui. Aucune parole n'est comme la sienne. Personne ne produira jamais une parole pareille.**



Le huitième argument

Il est rationnellement clair que si la parole d'Allah était créée, elle se trouverait dans l'un de deux cas. Le premier est d'être créée en l'Entité divine elle-même. Le second est d'être séparée d'Allah. Or, les deux cas sont faux et représentent une odieuse mécréance. Quant au premier cas, il implique qu'une chose créée subsiste dans le Créateur, ce qui est faux selon le dogme adopté par les Sunnites et selon la majorité des partisans des innovations. En effet, Allah Très-haut se passe complètement de Sa créature. Quant au second cas, il en découle la privation d'Allah Très-haut de l'attribut de la parole car l'attribut subsiste dans l'attribué, comme on l'a déjà démontré. Il ne peut subsister ailleurs. Si c'était le cas, il serait l'attribut de l'essence qui le porte. Cela signifierait que le Maître Très-haut ne parle pas. Ce qui est une mécréance évidente comme nous l'avons expliqué preuve à l'appui.

Le neuvième argument

Vous savez que la qualité n'existe pas sans objet et que l'attribut du Créateur subsiste en Lui. La qualité d'une créature existe nécessairement en elle. Le mouvement, le repos, se mettre debout, s'asseoir, vouloir, savoir, vivre et d'autres qualités appartiennent à celui qui les possède et dépendent de lui. Ces qualités décrivent la créature à laquelle on les attribue. Certaines sont attribuées au Créateur. C'est le cas de la capacité, de la volonté, du savoir, de la vie et d'autres. Elles sont alors Ses attributs. Quant on en qualifie une créature, elles sont créées. Quant on les attribue au Créateur elles sont incréées.

L'attribut de la parole est comme les autres en ceci qu'il lui faut un support. Quand il subsiste dans un support, il le spécifie à l'exclusion de tout autre objet. Quant on l'attribue au Créateur Très-haut c'est bien Lui qui le possède. Quand on en qualifie un autre, c'est lui qui le possède. L'attribut du Créateur n'est pas créé comme Son Essence. La qualité d'une créature est créée comme elle-même.

Du moment qu'Allah S'attribue la parole et S'est décrit comme parlant, Sa parole est incréée car elle est inséparable de Son Essence. Or l'essence du Très-haut est incréée. Ce qui se dit des



attributs (divins) découle de ce qui est dit de l'Essence.

Si on dit qu'elle (la parole d'Allah) est créée, nous disons qu'Allah transcende d'avoir un attribut créé. Vous-même vous jugez que le Très-haut transcende le fait de subir des choses accidentelles. Puisque vous jugez qu'Il transcende cela, vous êtes tenus de ne pas Lui attribuer la parole. Dès lors, vous démentissiez ce qui est entendu (les textes) les données rationnelles qui attestent qu'Allah Très-haut possède l'attribut de la parole.

Cependant, ils refusent d'admettre que la parole d'Allah Très-haut est créée en évoquant des arguments pires que les fausses allégations déjà citées. Car ils disent: nous affirmons qu'Allah est l'auteur d'une parole qui ne subsiste pas en Lui. Aussi, Allah Très-haut aurait-Il adressé à Moïse une parole créée dans un arbre et non émanant du Très-haut. Quant à nous, nous déclarons qu'Il transcende le fait d'abriter des choses accidentelles.

Nous disons: vous faites de la parole l'attribut de celui qui l'abrite. Vos propos impliquent que c'est l'arbre qui a parlé à Moïse. C'est bien alors l'arbre qui dit à Moïse: **Ô Moïse, Je suis bien le Maître des univers**. Dès lors, il n'y a plus de différence entre la parole de l'arbre et celle du Pharaon, le maudit: **Je suis votre Maître supérieur**. Car la parole de l'arbre exprime sa qualité et celle de Pharaon exprime la sienne. L'un et l'autre s'est approprié la Souveraineté. Aussi Moïse n'avait-il pas raison de contester la parole de Pharaon et d'accepter celle de l'arbre!!

Méditez- puisse Allah vous accorder Sa miséricorde- cette mécréance criarde dans laquelle l'abominable innovation a entraîné ses partisans. Méditez sur cette insatisfaction et cette insoumission aux réalités révélées, cette substitution à la Révélation d'errements de l'esprit résultant d'une passion incontrôlable.

Cet argument rationnel fut utilisé par l'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) contre les Djahmites mutazilites lors de son débat avec eux en présence d'al-Moutassim. Il leur dit alors: «Voici l'histoire de Moïse. Allah dit dans Son livre en rapportant Ses propres propos: **Allah a parlé à Moïse** Allah a affirmé ainsi avoir parlé à Moïse pour l'honorer. Puis après l'avoir affirmé, Il le confirme en disant :**réellement** pour signifier qu'il s'agit d'une parole réelle. Allah Très-haut a dit: **ô**



Moise, Je suis Allah. Il n'y a pas de dieu en dehors de Moi. Vous contestez cette affirmation et prétendez (implicitement) que le pronom 'moi' renvoie à un autre qu'Allah, une créature qui s'est attribuée la Souveraineté?! En vérité, c'est Lui, Allah, le Puissant et Majestueux.» (Rapporté par Hanbal dans al-Mihnah, p. 52).

Le dixième argument

Voici des extraits des propos des ancêtres pieux relatifs à la confirmation de ce dogme:

-Amrou ibn Dinaar, l'un de l'élite des imams de la génération venue immédiatement après celle des compagnons, dit: J'ai vécu pendant soixante-dix ans avec des compagnons du prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et d'autres venus après eux. Tous ceux-là disaient: C'est Allah qui est le Créateur et que tout le reste est créé. Tout ce qui n'est pas Lui est créé. Le Coran est la parole d'Allah. C'est de lui qu'elle a émané et c'est vers Lui qu'elle retournera.

-Selon Abdoullah ibn Naafi, Malick disait: Le Coran est la parole d'Allah. Il jugeait affreux le fait de dire: Le Coran est créé (Rapporté par Salih ibn Ahmad dans al-Mihnah, p. 66 grâce à une chaîne authentique.

-Rabbi ibn Souleyman, le compagnon et disciple de Chafii, dit en évoquant un débat qui l'avait opposé à Hafs al-Fard sur le Coran: Il interrogea Chafii et ce dernier lui opposa un argument. Le débat se prolongea et Chafii finit par établir la preuve que le Coran est la parole incréée d'Allah et jugea Hafs al-Fard mécréant. Rabii dit: j'ai ensuite rencontré Hafs al-Fard dans une assemblée et il dit: Chafii a voulu me faire tuer. (Rapporté par Abdourrahman ibn Abi Hatim dans Aadam ach-Chafii, p. 194-195. sa chaîne de transmission est authentique.

-Ibn Abi Hatim dit: «J'ai interrogé mon père et Abou Zour'a sur la doctrine des Sunnites relative aux fondements de la religion et ce que les ulémas des grandes villes en retenaient et ce qu'eux-mêmes croyaient. Ils ont dit: Nos contemporains parmi les ulémas des grandes villes du Hidjaz, de l'Iraq, de la Syrie et du Yémen professaient une doctrine selon laquelle la foi comporte des paroles et des actes et reste susceptible de croître et de décroître et que le Coran est la parole incréée d'Allah dans tous ces aspects. (Cité par Ibn at-Tabari dans as-Sunna (1/176) grâce à une chaîne



authentique.

L'imam Aboul Qassim, Hibatoullahibn al-Hassan at-Tabari al-Laalakay cite intégralement dans son grand ouvrage intitulé charh aoussoli'tiqaad ahlas-sunnatiwal djama'ati:« Cinq cent cinquante personnes constituées par des ulémas de la Umma et les ancêtres pieux qui professaient que le Coran est la parole incréée d'Allah et que celui qui dit qu'il est créé devient mécréant.

Il (al-Laalakay (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) ajoute: Ces cinq cent cinquante âmes ou plus sont issues de la génération venue immédiatement après les compagnons, de la génération suivante, des imams agréés en plus des bons compagnons eux-mêmes. Cela se vérifia à travers le temps et la succession des années. Le groupe comprend près de cent imams auprès des quels les gens s'étaient instruits et avaient adopté leurs avis. Si je me mettais à citer les propos des traditionnistes, je mentionnerai des milliers de noms. Voir as-Sunna,493, extrait succinct et légèrement remanié du livre al-aquidah as-salafiyyah fii kalami rabbil barriyyah wa kashfi abaatiil al-moubtadi'a ar-raddiya,p.121-147

Pour plus d'informations, se référer au volume 12 de Madjmou fatawas Cheikh al-Islam Ibn Taymiyah intitulé : le Coran est la parole d'Allah et à Moukhtassar as-sawaaïq al-moursalah par Ibn al-Qayyim. Voir encore sur le même sujetun très utile article intitulé: lima kaana al-qawlou bikhalquil qour'ni koufran= Pourquoi le fait de dire que le Coran est créé entraîne la mécréance? et al-kalaam an-nafsi par cheikh Amrou Basyouni.

Allah le sait mieux.